

INTERPELLATION URGENTE
du groupe CVPO, par le député Urs Kuonen, concernant: imposition du plan sectoriel
et du corridor de ligne THT (13.11.2012) 4.225

Critères d'urgence

Actualité de l'événement: Selon les rapports des médias, le Conseil fédéral a approuvé le plan sectoriel avec le corridor de la future ligne THT (très haute tension).

Imprévisibilité: Les communes concernées ont transmis au canton toutes les prises de position et les oppositions, mais n'ont depuis reçu aucune information sur le sujet. Pas même celles qui ont exprimé leur opposition.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate: Le corridor choisi ne permet plus la pose d'une ligne souterraine. Si une autorisation a été octroyée, le canton ou les communes devraient faire opposition dans les délais impartis.

Selon les rapports des médias, le plan sectoriel avec le corridor entre Chippis et la vallée de Conches a été approuvé. Les particuliers qui ont fait opposition et déposé des prises de position par le biais de leur commune n'ont pas été informés. Les communes qui ont dû transmettre au canton ces prises de position n'ont rien reçu jusqu'à ce jour.

Conclusion:

C'est pourquoi se posent les questions suivantes:

Le Conseil d'Etat a-t-il connaissance de l'approbation de ce plan sectoriel avec le corridor?

Le Conseil d'Etat est-il conscient que le corridor ne permet plus l'option de la ligne souterraine? Comment le Conseil d'Etat présage-t-il la suite de cette affaire?

Sion, le 13 novembre 2012
(09h20)

Groupe CVPO, par
Urs Kuonen, député